

Un an 50 francs. Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 12 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Les Départements — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les départements de l'Étranger, les frais de poste en sus. — Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42. Directeur : ALFRED REBOUX. AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires.

ROUBAIX, LE 11 MARS 1891

NOUVEAUX ÉTATS-UNIS

C'est une loi constamment vérifiée par l'histoire que les grands empires sont voués à la dislocation. La domination universelle est et sera toujours un rêve. Heureusement pour l'humanité. Les âges anciens ont leurs exemples présents à toutes les mémoires. Les âges modernes ont aussi les leurs, non moins éclatants que les premiers. L'empire de Charlemagne se disloquait presque aussitôt la mort de l'homme grand par excellence. L'empire de Charles-Quint plus vaste encore, campé sur les deux hémisphères, sur lequel le soleil n'a jamais d'aurore ni de déclin, n'a pas tardé non plus d'aborder à se diviser, puis à se disloquer. Où est l'œuvre de Napoléon Ier ?

complet : le Parlement central sera composé d'un Sénat et d'une Chambre de représentants ; le mode d'élection est aussi indiqué ; l'organisation judiciaire est prévue et la justice devra s'exercer non pas au nom du souverain de la Métropole, mais au nom de l'autorité fédérale ; le pouvoir exécutif, enfin, sera nominallement à sa tête un gouverneur général, représentant sans doute la couronne britannique, mais sera en fait exercé par un cabinet responsable devant les Chambres fédérales.

LE PRINCE JÉRÔME

Rome, 10 mars. — Aucun changement n'est survenu dans l'état du prince Napoléon. Vers deux heures du matin un médecin a été appelé le malade se plaignant de vives douleurs à une jambe. Vers onze heures on a signalé une légère amélioration, mais la situation n'en reste pas moins très grave. Rome, 10 mars. — Contrairement aux informations données par quelques journaux italiens, je puis vous affirmer que le prince Victor n'a pas encore été respecté par ses frères. La princesse Clotilde, qui, on le sait, avait toujours conservé de bons rapports avec son frère, a fait venir le prince Victor à Rome afin d'obtenir une réconciliation avant la mort du prince Jérôme.

deuxième semblait craindre le retour d'une urgence qui lui eût été fatale. Si cet accès ne se produisait pas, il ne faut pas désespérer. D'autre part, les médecins continuent à se plaindre de ce que leurs prescriptions ne soient pas suivies. Ainsi, le prince ne devrait pas bouger et si l'on s'y livre à chaque instant. Rome, 10 mars. — L'amélioration continue, la voix est plus claire, la respiration plus facile. Le prince a pu prendre une certaine quantité de bouillon ; évidemment les espérances de guérison sont bien maintenant, mais la forte constitution du prince donne un peu d'espoir. Les médecins, les princesses sont toujours auprès de lui ; le roi est venu trois fois dans la journée.

LES IDÉES DU PRINCE NAPOLÉON

Sous ce titre on lit dans la Correspondance de Rome, recueilli hebdomadaire, qui, sur la politique italienne, des vues aussi justes qu'impartiales, très appréciées à l'étranger, et dont les informations sont toujours pures et meilleures sources. (Faisons remarquer que les lettres de ce prince, qui nous arrivent, sont écrites vendredi dernier et insérées dans le dernier numéro par samedi, 7 mars.) Les gazettes de Hollande s'étaient un peu hâtées de montrer le prince Napoléon moribond, et il n'est pas probable qu'on en ait pu voir les princes et les princesses à Paris, toujours par ce souci de l'information avant la lettre et l'envie de laisser sur le marbre de l'histoire l'article nécrologique rédigé d'avance. Rétrospectivement, on se rappelle que le prince Jérôme, tenu au courant jour par jour de la santé du prince, par des notices de l'Éclair de Rome, et tout en connaissant la gravité du mal, une néphrite des reins, n'a jamais semé de nouvelles alarmantes, ni préparé de bulletins nécrologiques. Il faut de l'information, mais pas trop en fait.

XIII et lui ; et le roi disait à quelqu'un : « J'aurais aimé, tant Napoléon s'est montré persévérant, éloquent, mais j'ai craint la jettatura... » La jettatura, en effet, si nous ne nous trompons, a légitimement poursuivi le prince et l'homme politique dans sa vie. A tout ce qu'il a touché, touché, tenu, à toujours manqué la molécule qui soude, le grain de mastic ou de ciment ; mais surtout depuis l'époque où son rival heureux en conceptions politiques, en autorité et en succès, le prince de Bismarck, déplaça sous ses yeux à Berlin une carte d'Europe et indiquant du doigt le Rhin, lui dit : « Le partage est simple. Monseigneur, vous à gauche, nous à droite ! » Dit cela à l'empereur ; mais il faut qu'il se décide à se laisser aller, à se laisser aller, à se laisser aller.

LA QUESTION DES COURSES

Paris, 10 mars. — M. Develle a soumis au conseil des ministres, comme il l'avait annoncé, le projet relatif à la réglementation des courses. L'exposé des motifs est le résumé du discours prononcé par la Chambre par le ministre de l'Agriculture. M. Develle pense que, tout en protégeant l'industrie chevaline, il convient de remédier aux abus nés de la liberté des courses, et de protéger l'agriculture. Il importe également de distinguer entre les sociétés dont le but unique est l'amélioration des races chevalines et celles pour lesquelles les courses ne sont qu'un objet de spéculation.

Chambre des Députés

Suite de la séance du mardi 11 mars. Présidence de M. de MAHY, vice-président. PROPOSITION DE LOI DE M. CHICHE Secours à des ouvriers

M. CHICHE. — J'ai l'honneur de déposer une proposition de loi ayant pour objet la création d'une caisse nationale d'assurance agricole. Cette caisse serait alimentée par 35 centimes additionnels. Je demande l'urgence. M. RIVIET. — Je demande à la Chambre de ne pas prononcer l'urgence. La Chambre ne saurait, sans de graves inconvénients, entrer dans la voie dans laquelle on la sollicite d'entrer.

LA QUESTION DES COURSES

Paris, 10 mars. — M. Develle a soumis au conseil des ministres, comme il l'avait annoncé, le projet relatif à la réglementation des courses. L'exposé des motifs est le résumé du discours prononcé par la Chambre par le ministre de l'Agriculture. M. Develle pense que, tout en protégeant l'industrie chevaline, il convient de remédier aux abus nés de la liberté des courses, et de protéger l'agriculture. Il importe également de distinguer entre les sociétés dont le but unique est l'amélioration des races chevalines et celles pour lesquelles les courses ne sont qu'un objet de spéculation.

de l'initiative individuelle que je demande le renvoi à la commission pour avoir l'avis du gouvernement.

VIF INCIDENT

M. ROUVIER, ministre des finances. — Je regrette de n'avoir pas pu faire comprendre à M. de Douville-Maillefeu... M. ROUVIER. — Et d'autres, que le gouvernement était opposé à l'amendement de M. le Hérisse. M. ROUVIER. — Je le répète, le gouvernement a fait son devoir. (Interruptions.) M. DIONIS-ORDINAIRE. — On doit prendre garde à faire du peuple français un peuple de mendiants. (Très bien.) M. ROUVIER. — Je le répète, le gouvernement a fait son devoir. M. ROUVIER. — Et d'autres, que le gouvernement était opposé à l'amendement de M. le Hérisse. M. ROUVIER. — Je le répète, le gouvernement a fait son devoir. (Interruptions.) M. DIONIS-ORDINAIRE. — On doit prendre garde à faire du peuple français un peuple de mendiants. (Très bien.) M. ROUVIER. — Je le répète, le gouvernement a fait son devoir.

BOURSE DE PARIS du mercredi 11 mars (par voie télégraphique et par fil spécial). Tableaux de valeurs, sociétés de crédit, chemins de fer, valeurs diverses.

BOURSE DE LILLE du mercredi 11 mars PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL. Tableaux de valeurs, actions, cours complets.

DERNIÈRE HEURE (De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL). L'élection sénatoriale du Puy. La Commission sénatoriale des finances. La question des courses.

Le banquet des notaires. Paris, 10 mars. — Encore un congrès et un banquet monnaie. Le principal accusé, le lieutenant Livraghi, tout en contestant les faits et en les expliquant à sa façon, reconnaît qu'il y a eu bien des assassinats, exécutés de sang-froid, sur des ordres supérieurs.

LES MARCHÉS A TERME BULLETIN DU JOUR. ROUBAIX-TOURCOING. — Il y a peu d'écart dans les cours avec la cote précédente, mais la tendance reste toujours calme. Caisse de liquidation de Roubaix-Tourcoing. Buenos-Ayres type 1 : sur mars, 5,000 k. à 5,30 ; sur avril, 5,000 k. à 5,30.

parfaitement de sang-froid. Il ne paraissait en proie à aucun chagrin ni ennui, et l'on ne saurait à quoi attribuer la triste résolution qu'il a prise. M. Charvauz, commissaire du 4e arrondissement, après les constatations usuelles, fit transporter le cadavre dans une chambre de M. Laviglière, médecin-légiste, à été requis pour procéder à la visite du corps.

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT du 11 mars 1891. Tableaux de cours précédents, valeurs, cours du jour.

Tableaux de valeurs, cours du jour.

Paris, 10 mars. — Encore un congrès et un banquet monnaie. Le principal accusé, le lieutenant Livraghi, tout en contestant les faits et en les expliquant à sa façon, reconnaît qu'il y a eu bien des assassinats, exécutés de sang-froid, sur des ordres supérieurs.

LES MARCHÉS A TERME BULLETIN DU JOUR. ROUBAIX-TOURCOING. — Il y a peu d'écart dans les cours avec la cote précédente, mais la tendance reste toujours calme. Caisse de liquidation de Roubaix-Tourcoing. Buenos-Ayres type 1 : sur mars, 5,000 k. à 5,30 ; sur avril, 5,000 k. à 5,30.

parfaitement de sang-froid. Il ne paraissait en proie à aucun chagrin ni ennui, et l'on ne saurait à quoi attribuer la triste résolution qu'il a prise. M. Charvauz, commissaire du 4e arrondissement, après les constatations usuelles, fit transporter le cadavre dans une chambre de M. Laviglière, médecin-légiste, à été requis pour procéder à la visite du corps.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui voudront publier leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix.